

SERVICE VIE SCOLAIRE

SVS07-391-127 du 4//06/07

**ARRETES DE COMPOSITION DES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES
DES BOURSES NATIONALES D'ETUDES DU SECOND DEGRE
ANNEE SCOLAIRE 2007-2008**

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : M. CHAIGNEAU

Tel : 04 42 95 29 70 - Fax : 04 42 95 29 71

Rectorat

Service
vie scolaire

Référence
GC/CP/2007-141
Dossier suivi par
Guy CHAIGNEAU
Téléphone
04 42 95 29 70
Fax
04 42 95 29 71
Mél.
svs@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX MARSEILLE

- VU le décret n° 59-1423 du 18 décembre 1959 portant organisation et fonctionnement des commissions compétentes pour l'attribution des bourses d'études dans les différents ordres d'enseignement ;

A R R E T E

Article 1er : La commission départementale des Bouches-du-Rhône est composée comme suit :

Président : Monsieur TREVE, Inspecteur d'Académie, Directeur des services départementaux de l'Education nationale des Bouches-du-Rhône

A - MEMBRES :

1 - ENSEIGNEMENT PUBLIC :

- Mme ANCELIN Proviseur du lycée Daumier – MARSEILLE
- M. ROUSSELOT Proviseur du lycée Montgrand – MARSEILLE
- Mme VIVIERS Principale du collège P. Puget - MARSEILLE
- Mme JUANICO Gestionnaire au lycée Diderot – MARSEILLE

2 - PARENTS D'ELEVES :

a) Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de l'enseignement public

- M. DUPUY

b) Fédération des Parents d'Elèves de l'enseignement public

- Mme COUPIER

c) Fédération des Parents d'Elèves de l'enseignement libre

- M. RAFFAILLAC-DEFOSSE

3 - REPRESENTANTS DU CONSEIL GENERAL DES BOUCHES-DU-RHONE :

- Mme ECOCHARD, Conseiller Général
- M. FONTAINE, Conseiller Général

4 - MAIRES

- Mme MAUREL, Maire de Gréasque
- M. PELISSIER, Maire d'Eygalières



2/2

5- Enseignement privé

- M. AMODIO Directeur du lycée technique privé Ch. Péguy – MARSEILLE
- M. RAYNAUD Directeur du LP privé J. Raynaud – MARSEILLE
- M. COHEN-ZAGOURI Directeur du lycée privé ORT – MARSEILLE

B - MEMBRES A TITRE CONSULTATIF :

- M. le Directeur de l'Office des Anciens Combattants et victimes de guerre.
- M. le Directeur départemental de l'Action Sanitaire et Sociale
- M. le Directeur des Services Fiscaux
- M. le Directeur départemental de l'Agriculture

Article 2 : M. l'Inspecteur d'Académie, Directeur des services départementaux de l'Education nationale des Bouches-du-Rhône est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 23 mai 2007

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités.

Rectorat

Service
vie scolaire

Référence
GC/CP/2007-142
Dossier suivi par
Guy CHAIGNEAU
Téléphone
04 42 95 29 70
Fax
04 42 95 29 71
Mél.
svs@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

- VU le décret n° 59-1423 du 18 décembre 1959 portant organisation et fonctionnement des commissions compétentes pour l'attribution des bourses d'études dans les différents ordres d'enseignement ;

A R R E T E

Article 1er : La commission départementale de Vaucluse est composée comme suit :

Président : Monsieur CAYLA, Inspecteur d'Académie, Directeur des services départementaux de l'Education nationale de Vaucluse

A – MEMBRES

1 - ENSEIGNEMENT PUBLIC

- | | | |
|-------|-----------|--|
| - Mme | AGUILERA | Principale du collège G. Philipe - AVIGNON |
| - Mme | DELAFOND | Principale du Collège F. Mistral - AVIGNON |
| - M. | EBGUY | Proviseur du lycée Th. Aubanel - AVIGNON |
| - M. | CHAUMULON | Proviseur du lycée Ph. de Girard – AVIGNON |
| - M. | IZARD | Proviseur du LP Casares - AVIGNON |
| - Mme | CHAILLEUX | Gestionnaire au lycée R. Char - AVIGNON |
| - M. | RAYNAUD | IEN / ET – IA 84 |
| - M. | LECOQ | IEN Adjoint – IA 84 |
| - Mme | BOINON | Assistante sociale – Conseillère technique – IA 84 |

2 - PARENTS D'ELEVES

PEEP

- Mme VOYANT Marie – 7 impasse J. Eustache – 84140 MONTFAVET
- Mme GENNET Véronique – 213 avenue Paul de Vivie – 84210 PERNES les FONTAINES
- Mme GUIGUE Janinel – Domaine la Bégude – 84150 VIOLES

FCPE

- Mme RIFFAUD Alain – 620 chemin des Champs – 84000 AVIGNON
- Mme CHAMBERT Pascale – 31 rue G. Sand – 84130 LE PONTET
- Mme MOLLE Diane – 16 traverse St Giniès – 84300 CAVAILLON

3 – ENSEIGNEMENT PRIVE

- M. DEL PUPPO Laurent - lycée Technique ST JB de la Salle - AVIGNON
- M. RICARD Jean-Luc - collège Charles Péguy – AVIGNON
- M. GAROT Michel - lycée St Joseph - AVIGNON



2/2

4 - REPRESENTANT DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

- M. Gilbert MONNA – 5 rue du Sacré Coeur – BP 2001 – 84023 AVIGNON Cedex 1

5 - CONSEILLERS GENERAUX

- M. FERRAND Jean-Michel
- M. FARAUD André

6 - MAIRES

- M. le Maire de CAUMONT SUR DURANCE
- M. le Maire de VALREAS
- M. le Maire de COURTHEZON

B - AVEC VOIX CONSULTATIVE

- M. le Directeur des services fiscaux
- M. le Directeur départemental de l'agriculture et de la forêt

Article 2 : M. l'Inspecteur d'Académie, Directeur des services départementaux de l'Education nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 23 mai 2007

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités.

Rectorat

Service
vie scolaire

Référence
GC/CP/2007-136
Dossier suivi par
Guy CHAIGNEAU
Téléphone
04 42 95 29 70
Fax
04 42 95 29 71
Mél.
svs@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

- VU le décret n° 59-1423 du 18 décembre 1959 portant organisation et fonctionnement des commissions compétentes pour l'attribution des bourses d'études dans les différents ordres d'enseignement ;

ARRETE

Article 1er : La commission départementale des Alpes-de-Haute-Provence est composée comme suit :

Président : Monsieur Daniel BERLION, Inspecteur d'Académie

MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC :

Second degré

- Mme BAVEREL Josiane, Proviseur du lycée A David Neel - 04000 DIGNE LES BAINS
- M. PERLOT Thierry, Principal du collège Gassendi - 04000 DIGNE LES BAINS
- Mme MAGNANI DI CARLO Monique, Professeur au collège M. Borrély - 04000 DIGNE LES BAINS (s/c de M. le Principal)

Premier degré :

- M. GARCIA Angel, Inspecteur de l'Education Nationale adjoint,
- Mme RICHAUX Christian, Directrice de l'école Annexe - 04000 DIGNE LES BAINS
- M. LAUX Gérard, Directeur de l'école des Arches - 04000 DIGNE LES BAINS

Enseignement technique

- Mme URSULE Nelly, Inspectrice de l'Education Nationale, chargée de l'enseignement technique – Rectorat Aix
- Mme AUCOMTE Valérie, Proviseure du LP Beau de Rochas 04000 DIGNE LES BAINS
- M FEUILLARD Gérard, Professeur au LP Beau de Rochas - 04000 DIGNE LES BAINS



2/3

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

Enseignement public

F.C.P.E.

- Mme BELLANCOURT Sylvie, Le Balistère – Apt 12 -17, avenue Charles Fruchier – 04000 DIGNE LES BAINS
- M. LHOMME Thierry – Plan de Gau – 04310 PEYRUIS
- Mme TAVERNIER – 101 impasse Font Lébre – 04510 AIGLUN

A.P.E.E.P.

- Mme RINALDI Edmonde – 18 rue de la Paix – 04000 DIGNE-LES-BAINS
- Mme POTIN-LAFAY Anne – 21 place de la Villette – 04100 MANOSQUE
- Mme LE RIGOLEUR Anne – 321 rue de l'eau Vive – 04100 MANOSQUE

Enseignement privé

- M. NINGEL Michel – Les Bas Astiers – 04510 LE CHAFFAUT

REPRESENTANTS DU CONSEIL GENERAL

- M. BRESSAND Raymond, Conseiller Général du Canton de REILLANNE
- M. CLEMENT Marcel, Conseiller Général et Maire de LA MOTTE DU CAIRE

REPRESENTANTS DES MAIRES

- Mme ALIX Marie Danielle, Maire de SAINT PAUL SUR UBAYE
- M. ESMIOL Edmond, Maire de CHAMPTERCIER - 04660 CHAMPTERCIER
- Mme BARREILLE Eliane - Maire de MALIJAI - 04350 MALIJAI

REPRESENTANT DE L'OFFICE DEPARTEMENTAL DES ANCIENS COMBATTANTS

- M. GOURIO Hervé, Directeur du service départemental de l'Office National aux Anciens Combattants des Alpes-de-Haute-Provence - (ONAC) 2 Place de la République - 04000 DIGNE LES BAINS

MEMBRES DES ETABLISSEMENTS PRIVES HABILITES A RECEVOIR DES BOURSIERS NATIONAUX

- Mme SOTTO Frédérique, lycée et collège " Le Sacré Coeur " - 04000 DIGNE LES BAINS
- M. DESSOUT Christian, lycée et collège " Saint-Charles " - 04100 MANOSQUE

A titre consultatif

REPRESENTANT DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES SERVICES FISCAUX

- M. , Inspecteur des Impôts– 4, rue Klein - 04000 DIGNE LES BAINS

REPRESENTANT DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

- M. BODA Philippe - Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt des Alpes-de-Haute-Provence, 68 Bd Gassendi - 04000 DIGNE LES BAINS - ou son représentant.

REPRESENTANT LA DIRECTION DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

- M. LORENZI Jean, Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales - B.P. 229 – 04007 DIGNE LES BAINS

REPRESENTANT DU CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

- Mme TOUZOULI Anne, Directeur du Centre d'Information et d'Orientation – 2, rue A. Richard – 04000 DIGNE LES BAINS

REPRESENTANT LE SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELEVES

- Mme CARRE Cathy, Assistante Sociale Conseillère Technique C.M.S. Avenue Paul Martin –
04000 DIGNE LES BAINS



Article 2 : Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur des services départementaux de l'Education nationale des Alpes-de-Haute-Provence, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

3/3

Fait à Aix-en-Provence, le 7 mai 2007

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités.

Rectorat

Service
vie scolaire

Référence
GC/CP/2007-137
Dossier suivi par
Guy CHAIGNEAU
Téléphone
04 42 95 29 70
Fax
04 42 95 29 71
Mél.
svs@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX MARSEILLE

- VU le décret n° 59-1423 du 18 décembre 1959 portant organisation et fonctionnement des commissions compétentes pour l'attribution des bourses d'études dans les différents ordres d'enseignement ;

A R R E T E

Article 1er : La commission départementale des Hautes-Alpes est composée comme suit :

Président : Monsieur AMEDRO, Inspecteur d'Académie, Directeur des services départementaux de l'Education nationale.

A - MEMBRES

1 - ENSEIGNEMENT PUBLIC :

- M. MOURONT Michel, Principal du collège Mauzan GAP
- Mme COURNEDE Geneviève, Professeur au collège Fontfreyne GAP
- Mme PONS, Principale adjointe du collège Fontfreyne, GAP
- M. FOURNIER Roger, Inspecteur de l' Education nationale chargé de circonscription GAP-BUECH
- M. ROSTAN Jean-Jacques, Directeur de l'école Anselme Gras GAP
- Mme LECOYER Viviane, Directrice de l'école Paul Emile Victor GAP
- Mme FIORINI Danielle. Inspectrice de l'Enseignement technique
- Mme LEROY Danielle, Proviseur du lycée professionnel Sévigné GAP
- Mme BLANC Suzanne, Professeur au lycée D. Villars GAP

2 - PARENTS D'ELEVES :

a) Fédération Départementale des Conseils de Parents d'élèves des écoles publiques :

- Mme BENINI Marie-France, Chemin de la Lauze 05600 GUILLESTRE
- M. BONNET René, 116 Route de Puy St Pierre 05100 BRIANCON
- Mme MARCHELLO Marie, 4 rue Josef Sylvestre 05100 BRIANCON

b) Association Départementale des Parents d'élèves de l'enseignement public :

- Mme GUY Elisabeth, 106 route de Ste Marguerite 05000 GAP
- Mme PELLER Pascale, 14 rue du Drac 05000 GAP
- Mme SERRE Coralie



2/2

3 - **CONSEILLERS GENERAUX** :

- M. MASSOT Louis, Conseiller Général de VEYNES
- M. RICOU Patrick, Conseiller Général d'ORCIERES

4 - **MAIRES** :

- Mme SAUVEBOIS Monique, Maire de MEREUIL
- M. TEISSIER Pierre, Maire de SAVINES le LAC
- Mme MULLER Josiane, Maire de ST JACQUES en VALGAUDEMAR

5 - **ENSEIGNEMENT PRIVE** :

- Mme MONTALBANO Valérie, Directrice du lycée et collège Privés St-Joseph 05000 GAP
- M MEYER Jacques, Directeur du LP Pierre et Louis Poutrain ST-JEAN-ST-NICOLAS

6 - **PARENTS D'ELEVES ENSEIGNEMENT PRIVE** :

- M LAURENT Patrick, 8 rue St Exupéry 05000 GAP

B - AVEC VOIX CONSULTATIVES :

- Monsieur le Directeur Départemental des services fiscaux ou son représentant
- Monsieur le Directeur Départemental de l'Agriculture ou son représentant
- Monsieur le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales ou son représentant
- Madame Corinne POLIZZI, Conseillère Technique Assistante Sociale, Inspection Académique GAP

Article 2 : M. l'Inspecteur d'Académie, Directeur des services départementaux de l'Education Nationale des Hautes-Alpes, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 15 mai 2007

Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités.